

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 19 (1881)
Heft: 23

Artikel: Une ferme modèle
Autor: L.D.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-186440>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

» à se plaindre, et que chacun s'en retournera chez
» soi le cœur content.

» Le prix est de six sous. »

On se sert enfin de la feuille d'avis pour emprunter de l'argent. Il est mal de se moquer des gens réduits à cette extrémité, mais que direz-vous de la réclame que je vous donne textuellement :

« C'est en vain que l'homme essaie de lutter
» contre les sombres fureurs de la destinée. Balloté
» longtemps par les vagues incertaines, il est saisi
» enfin par la tempête et battu par les écueils. Le
» tonnerre gronde, la foudre brille, les vagues mu-
» gissent, la dernière planche de salut se brise entre
» les mains de l'infortuné, etc., etc. » Et après une
demi page de même style, elle se termine ainsi :
» Je prie donc une âme charitable de me prêter 50
» écus, promettant de payer exactement les inté-
» rêts, et de rembourser le capital le plus tôt pos-
» sible. »

Une ferme modèle.

Si l'industrie marche depuis un certain temps de progrès en progrès, l'agronomie, cette science si importante pour le canton de Vaud, dont la principale ressource réside dans l'agriculture, commence à marcher à son tour, après avoir été trop longtemps délaissée et stagnante.

Reconnaissons tout d'abord que l'Etat, comprenant toute l'importance de cette partie de notre production cantonale, fait depuis un certain nombre d'années des sacrifices notables pour l'améliorer. Il en est de même des sociétés vaudoises d'agriculture et d'horticulture qui travaillent dès longtemps avec persévérance et dévouement dans ce but.

Nous pourrions citer un certain nombre d'administrations, de sociétés et beaucoup de particuliers qui possèdent aujourd'hui des fermes modèles faisant l'admiration de nos agriculteurs, sans toutefois les tenter outre mesure d'en faire l'expérience, tant la vieille routine est profondément enracinée. Admis à visiter, dimanche dernier, la ferme des *Délices*, située à un kilomètre au dessus du village d'Apples, sur la route de Morges à Bière, nous y avons vu avec le plus grand intérêt les nouveaux systèmes d'industrie laitière, appliqués avec intelligence et perfectionnés par le propriétaire M. Decollogny, dont la réputation d'agronome distingué n'est plus à faire.

Le maître vacher, en costume national, exemple de propreté de la tête aux pieds, nous introduit d'abord dans une vaste écurie, ayant deux corps principaux en forme de T, divisés eux-mêmes en deux parties séparées par un large couloir. Dans chacun de ces quatre compartiments sont attachées une trentaine de mères-vaches, se faisant face les unes aux autres. Sur les bords du couloir et devant chaque section de bétail sont établies des mangeoires en ciment d'un demi-mètre de profondeur au bout desquelles on a installé des appareils destinés à les remplir d'eau potable, à volonté. On nourrit ce bétail de toutes espèces d'essences four-

ragères; foin, regain, tourteaux de colza ou de sésame, maïs, son, betterave etc. Pendant le repas, une barrière à claire-voie, sépare chaque tête de bétail; le repas terminé, on enlève soigneusement le superflu et on ouvre les robinets qui fournissent une eau abondante et fraîche. Les barrières, qui sont mobiles et disposées comme des contrevents sont ensuite fermées devant la tête des animaux pour laisser la mangeoire en dehors. Inutile de dire que ces écuries, dallées et cimentées sont dans un état de propreté remarquable.

De l'écurie on passe dans la laiterie, de la laiterie dans la fromagerie (nouveau système Schatzmann), de celle-ci dans la cave pour les fromages et enfin dans le bureau du bienveillant propriétaire, toujours prêt à servir de cicérone aux nombreux amateurs ou curieux qui viennent visiter sa ferme. Dans un même bâtiment on voit entrer le foin et sortir le fromage prêt à être livré au commerce. L. D.

Joli mois de Mai.

Un chroniqueur français, faisait tout récemment, les réflexions suivantes, au sujet du moi de Mai, qui vient de nous quitter :

C'est toujours sans enthousiasme, que je le vois revenir ce mois si vanté par les poètes, qui ne nous apporta jamais que giboulées, gelées blanches et autres caprices orageux d'une lune rousse trop souvent meurtrière, et qui fournit à l'histoire ses dates les plus néfastes, les plus douloureuses et les plus ensanglantées.

Quelle accumulation de journées désastreuses pour le progrès et pour la liberté, il rappelle à notre souvenir ! Comme les éphémérides noires et sombres, s'y pressent en foule. Il semble vraiment, que la réaction ait fait choix de ce mois des muguet et des roses pour y commettre ses fredaines les plus criminelles.

Le 1^{er} mai 1842 fut marqué par un incident tout particulier. Aux Tuileries, l'archevêque de Paris présentant ses hommages à Louis-Philippe, eut l'aplomb de lui dire :

« Sire, le moment est venu de donner à la France une loi sur la liberté d'enseignement et de répondre aux espérances du clergé. »

Et après un silence de plusieurs années, les Jésuites reparaisent sur la scène politique, plus audacieux, plus remuants que jamais.

Le 8 mai 1816, promulgation de la loi qui abolit le divorce ; le 8 mai 1870, vote du plébiscite impérial qui devait, à quelques semaines de là, nous coûter si cher.

Le 10 mai 1796, Babeuf est arrêté.

Le 12 mai 1803, un caprice de Bonaparte amène la rupture de la paix d'Amiens. Ce jour-là, commencent les grandes guerres de l'empire. Le sang va couler à flots pendant douze ans.

Le 12 mai 1839, c'est l'insurrection avortée de l'héroïque Barbès.

Le 13 mai 1849, élection de cette Assemblée législative de malheur, plus néfaste peut-être que